

## La Direction de la sécurité et des opérations à l'étranger

La Direction de la sécurité et des opérations à l'étranger est responsable au premier chef d'assurer la sûreté du processus de délivrance des passeports. Pour s'acquitter de cette tâche, elle a pris des mesures énergiques pour contrecarrer les efforts des personnes qui cherchent à obtenir des passeports par des moyens illicites. La Direction a joué un rôle de premier plan au sein du Comité interministériel de la sécurité des documents canadiens.

---

*La Direction a joué un rôle de premier plan au sein du Comité interministériel de la sécurité des documents canadiens.*

---

L'an dernier, la Direction a fait des grands pas pour redéfinir son rôle et ses responsabilités dans le contexte du Plan de perfectionnement de la technologie. Elle a entrepris un examen détaillé de ses activités pour s'assurer que les services de sécurité qu'elle dispense sont adaptés au Plan.



Carmelle Gélinas  
Sécurité et opérations à l'étranger

Dans le nouvel organigramme, la Direction se divise en trois sections. Chacune assume des responsabilités précises pour assurer la sûreté et la protection des titres de voyage canadiens. En plus d'assurer le soutien technique et opérationnel des autres directions, elle continuera de s'occuper de l'application de la loi et de conseiller les services consulaires et les bureaux régionaux en matière de gestion des cas.

Dans un autre ordre d'idées, la Direction a poursuivi la vérification des bureaux de délivrance et celle des activités du Bureau. Comme ce fut le cas pendant les années précédentes, les équipes de vérification ont constaté que les bureaux étaient efficaces et qu'ils offraient d'excellents services. Enfin, la Direction a continué d'élaborer la trousse de formation à distance destinée au personnel consulaire.

## La Direction des finances et de l'administration

La Direction des finances et de l'administration soutient et conseille tous les cadres du Bureau pour ce qui est des finances, de l'administration et de la gestion de dossiers.

En plus de traiter 12 000 paiements pendant l'exercice et d'assumer ses tâches habituelles de planification, de rapport et de contrôle, la Section des finances a rédigé les états financiers et rapports publiés dans *Les Comptes publics du Canada* et participé à l'élaboration de deux grandes requêtes au Conseil du Trésor. Elle a amélioré les procédés de vérification des comptes et de demande de paiement en appliquant le plan d'échantillonnage statistique. La Direction a aussi mis sur pied un système permettant de réduire les formalités administratives auxquelles sont assujettis les bureaux régionaux pour l'achat d'articles peu coûteux.